

11/01/2014

Vérifications

La lecture des actes notariés du Gros de St-Omer m'a amené à procéder à une vérification : j'avais sur mon arbre généalogique (<http://gw.geneanet.org/chvx>) deux branches SOUDAN. L'une concernait l'ascendance de Jacqueline SOUDAN, femme de Nicolas AZELART. J'indiquais qu'elle descendait de Louis SOUDAN marié à Marie CAROULLE. Je me basais sur un acte du Gros, une reconnaissance de 1611 (n°68) que j'avais relevée, et sur laquelle figurait Andrieu, fils de feux Loys et Marie DE CAROULLE. Cette reconnaissance concernait une rente de 1589. Or, la rente de 1589 mentionnait Louis SOUDAN, mari de Marie DEMARTHES, fille d'Ansel.

J'ai regardé toutes les données que j'avais sur les SOUDAN, données issues des BMS de Dohem, du Gros des Notaires de St-Omer, de divers cueilloirs, etc... Les registres de BMS de Dohem comportent des lacunes, mais permettent d'établir quelques liens ; mais la fréquence de certains prénoms, Jean, Antoine ou Jacques, rend difficile la reconstitution des familles. Parfois, les actes notariés sont riches en information sur une famille. Ce n'est pas le cas des SOUDAN. Il y a toutefois dans des actes relatifs aux SOUDAN des informations telles que 'cousin germain' ou 'cousin issu de germain'. Elles ne sont toutefois pas suffisantes pour avoir une certitude sur les filiations, qui, à moins d'éléments nouveaux, ne resteront que des hypothèses.

Les SOUDAN étaient pourtant plus faciles à étudier que d'autres familles, telles que les DELEPOUVE ou les MAMETZ. Ils sont moins nombreux et, d'après les centièmes de 1569, localisés dans deux secteurs de l'audomarois : Wardrecques - Arques et Dohem - Merck-St-Liévin. Ceux de Dohem et de Merck-St-Liévin seraient descendants d'Antoine SOUDAN (Dohem) ou de Marcq SOUDAN (Merck-Saint-Liévin). Ils étaient laboureurs ou marchands.

Cette étude m'a amené à remanier la fiche figurant sur mon site [bchovaux.fr](http://www.bchovaux.fr)

<http://www.bchovaux.fr/Sources/62-SOUDAN.pdf>

Lorsque je signale des erreurs à des généalogistes, certains me répondent qu'ils ont recopié une donnée d'un ou de plusieurs autres sites Internet sans vérifier. Quelques-uns ajoutent même qu'étant donné la fréquence de l'information sur Internet, elle leur paraissait fiable. En fait, une erreur sur Internet peut être recopiée des dizaines de fois. C'est le cas de la filiation d'Anthoinette DELEPOUVE, épouse de Raul ALEXANDRE, bailli de Herbelles au 16^{ème} siècle. Une première information qui a été recopiée est Anthoinette DELEPOUVE, fille de Guillaume. S'il y a effectivement des Guillaume DELEPOUVE dans le secteur, je n'ai jusqu'à présent une archive indiquant qu'Anthoinette est fille de Guillaume. Je suis remonté à une généalogiste qui m'est apparue être à l'origine de la diffusion de cette donnée : elle n'a pu me fournir le moindre justificatif. Ensuite, est apparue la mère d'Anthoinette, Marie LELAID. Or, dans mon ascendance, j'ai le couple Guillaume DELEPOUVE x Marie LELAID qui se sont mariés en 1688. Ce pourrait être cette donnée mal recopiée qui serait à l'origine de l'erreur...

(De nos jours, avec Internet, les fausses nouvelles et les rumeurs se propagent très vite !)